



**PhiLab**

—  
LE RÉSEAU DE RECHERCHE  
PARTENARIAL SUR  
LA PHILANTHROPIE CANADIENNE

CAHIER  
DE RECHERCHE #20

# La philanthropie en Afrique : cas de l'Égypte, du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Mozambique et du Ghana

Honoré Gbedan

Décembre 2018

# La philanthropie en Afrique : cas de l'Égypte, du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Mozambique et du Ghana

Honoré Gbedan

Doctorant en sociologie, Université Laval

[honore.gbedan.1@ulaval.ca](mailto:honore.gbedan.1@ulaval.ca)

## **Résumé**

Dans un contexte global de plus en plus marqué par la privatisation du financement du développement international, la philanthropie en Afrique, qu'elle soit locale ou internationale, présente d'enjeux certains en matière de recherches scientifiques. Si ailleurs (États-Unis, Europe) des travaux réalisés sur la philanthropie sont amplement vulgarisés, ceux en Afrique paraissent moins connus. Et il n'existe vraisemblablement pas de document en français qui permette d'avoir une idée globale des travaux relatifs à la philanthropie sur le continent. Cet article vise à combler ce vide scientifique et donc contribuer à la vulgarisation<sup>1</sup> des travaux sur la philanthropie dans cinq pays africains.

## **Mots-clés**

Philanthropie nationale, philanthropie internationale, philanthropie transnationale.

## **Summary**

In a global context that is increasingly affected by the privatization of funding in international development, philanthropy in Africa, be it local or international, is dealing with issues regarding scientific research. If elsewhere (United States, Europe) works on philanthropy are greatly disseminated, those in Africa seem to be less known. In addition, there does not seem to exist a document in French that gives a global idea of the philanthropy research being done on the continent. This article aims to fill the scientific gap and thus to contribute to the dissemination of research on philanthropy from five African countries.

## **Keywords**

National philanthropy, international philanthropy, transnational philanthropy.

---

<sup>1</sup> Je voudrais remercier ces personnes qui ont commenté mon article: Patrice Martin Dumas, Jean-Marc Fontan, Lynda Rey, Henri Assogba, Marie Brossier, Daniel Meier, Abdoulaye Anne, Bertin Yameogo, Pietro Marzo.

## Table des matières

<i>Introduction</i> .....	3
<i>1. La philanthropie : une pratique nationale, internationale et transnationale</i> .....	4
<i>2. La philanthropie nationale en Afrique</i> .....	5
2.1. La philanthropie à la fois comme moyen de financement de politiques sociales, de stabilité du pouvoir et de risque de déstabilisation politique : cas de l'Égypte .....	5
2.2. La philanthropie comme pratique familiale, creuset d'identification, mode de contestation politique et partenarial avec l'État : exemple des clubs Rotary au Kenya .....	6
2.3. Une conception non occidentale de la philanthropie : cas de l'Afrique du Sud.....	7
<i>3. La philanthropie internationale en Afrique</i> .....	9
3.1. La philanthropie comme mode de partenariat public-privé et d'hétéronomie de l'État : exemple de la fondation Carr au Mozambique.....	9
3.2. McGoey et la Fondation Gates en Afrique.....	10
<i>4. Panorama des philanthropes africains</i> .....	11
<i>Conclusion</i> .....	15
<i>Références</i> .....	16

## Introduction

La décision de procéder à une revue de littérature sur la philanthropie en Afrique à partir des travaux dans cinq pays du continent est due à un constat que nous avons fait lors de la rédaction d'une partie de notre thèse de doctorat en cours. En effet, nous avons eu d'énormes difficultés dans nos recherches bibliographiques à recenser des travaux portant sur la thématique de la philanthropie en Afrique. Les travaux qui existent sont vraisemblablement peu vulgarisés. À titre illustratif, l'on ne retrouve aucune mention sur la philanthropie en Afrique subsaharienne dans l'ouvrage codirigé par Wiepking et Handy (2015). N'y est mentionnée qu'une seule référence. Il en est de même du livre de Jung et *al* (2016), qui mentionne tout juste une étude portant sur l'Afrique du Sud. De plus, dans le travail de Benamouzig et *al* (2015), visant à pallier le grand fossé entre la littérature anglo-saxonne et celle francophone sur la thématique de la philanthropie, nous ne trouvons qu'une seule mention sur l'Afrique (p.13). Ce sont ces exemples qui justifient, entre autres choses, la rédaction du présent article mis à la disposition de quiconque s'intéressant à la philanthropie sur le continent africain.

Pour ce faire, notre travail est structuré en trois parties. La première englobe les travaux sur la philanthropie locale et nationale. La deuxième est consacrée à la philanthropie internationale en Afrique. Dans la troisième partie que nous avons nommée « Panorama des philanthropes africains », nous présenterons des documents et informations qui n'ont forcément pas un caractère scientifique, mais dont les contenus nous semblent pertinents.

Cet article se veut donc être une vulgarisation en langue française d'un petit recueil de certains travaux sur des pratiques philanthropiques en Afrique.

## 1. La philanthropie : une pratique nationale, internationale et transnationale

L'objectif visé ici est de préciser très brièvement, trois formes que pourrait revêtir la pratique philanthropique.

Au prime abord, précisons avec Grady (2014, p.8) que la philanthropie est l'expression de la générosité humaine et se retrouve dans toutes les cultures du monde. Sa pratique ne dépend pas forcément de la richesse et des structures institutionnelles, même si le niveau de cette dernière (la richesse) puisse favoriser son expansion.

Dans sa dimension nationale, la philanthropie est généralement définie comme « L'utilisation de ressources privées pour le bien commun. »<sup>2</sup>. Cette définition passe sous silence, les pratiques philanthropiques qui dépassent le cadre d'un seul pays.

C'est dans cette perspective que nous parlerons de philanthropie internationale. En effet, dans le cadre de la présente étude, nous entendons par philanthropie internationale, l'ensemble des pratiques concourant à la mobilisation, la mise à disposition, la planification et le déploiement des ressources (matérielles ou/et non matérielles) privées provenant d'un pays pour l'épanouissement, le bien-être commun des populations d'un autre pays, et ce, sous la forme de projets ou de programmes et sans contrepartie (en principe) de ces dernières.

La troisième dimension de la philanthropie que nous retenons ici est celle transnationale, qui, selon David et Tournès (2014, p.16), « ...consiste à connecter entre elles des initiatives mises en œuvre sur différents terrains nationaux par une ou plusieurs organisations. »

La « philanthropie » est à distinguer d'autres pratiques sociales dont la bienfaisance et la charité. Lambelet (2017, p.6) établit de différences claires entre bienfaisance et don lorsqu'il écrit :

« Dans un constant souci d'utilité sociale, la bienfaisance est une action sur le monde là où la charité est un témoignage de l'amour de Dieu ; et là où, dans la charité, la récompense est inhérente à l'intention, la récompense de la bienfaisance se trouve dans l'utilité sociale parce qu'elle est d'abord une pratique rationnelle et sociale. »

Au-delà de cette nuance que nous considérons non définitivement tranchée, nous retenons une idée commune entre les trois termes (philanthropie, bienfaisance, charité). Cela tient à la mise à disposition de ressources

---

<sup>2</sup> <http://institutmallet.org/forum-2016/>. Page consultée le 22 janvier 2017.

privées pour le bien-être de l'autre ou des autres. En définitive, la philanthropie est fondamentalement un don, don en termes de temps, d'argent, de biens et de services (David et Tournès, 2014).

## 2. La philanthropie nationale en Afrique

### 2.1. La philanthropie à la fois comme moyen de financement de politiques sociales, de stabilité du pouvoir et de risque de déstabilisation politique : cas de l'Égypte

En Afrique du Nord, la pratique du don philanthropique est présente en Égypte. (Herrold, 2015). En effet, l'une des pratiques philanthropiques les plus populaires dans la société égyptienne est celle provenant de la tradition ottomane avant le 20<sup>ème</sup> siècle. C'est une pratique de dotations communément connue sous le nom de *awqaf* (au pluriel) ou *waqf* (au singulier) qui permettait de financer une bonne partie des programmes et services sociaux (les établissements d'enseignement, les hôpitaux, les lieux de culte, les logements sociaux, les monuments, etc.) de l'État.

Cette pratique charitable procurerait un gain symbolique aux donateurs, qui s'explique par le fait que l'acte de donation philanthropique les rapproche, dans leur imaginaire collectif, de Dieu. Selon l'auteure, les *awqaf* ont été pratiquées en Égypte jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, avant la nationalisation en 1952 par Gamal Abdel Nasser, du système de protection sociale de l'État. Cette nationalisation a étouffé l'importance et l'influence des donateurs privés dans le financement du système de protection sociale via la pratique du *awqaf*.

Dans les années 1970, les pratiques philanthropiques (*awqaf*) refont surface avec l'arrivée au pouvoir de Anouar el-Sadate. L'adoption des politiques néolibérales entre 1980 et 2000, par Hosni Moubarak, a été un terreau favorable aux constructions de nouvelles fondations et organismes philanthropiques. On observe alors la mise en place d'un mode organisationnel mixte composé de la philanthropie traditionnelle (*awqaf*) et de celle en vogue en Occident. En 2011 par exemple, on comptait près de 30 000 organismes sans but lucratif et 700 fondations philanthropiques, avec 85 millions de personnes bénéficiaires (Ibid., p.308). Ces organisations fonctionnaient en complémentarité avec les pouvoirs publics égyptiens, à l'exception des organismes de défense des droits de la personne, souvent en conflit avec l'État. L'auteure nous indique que le régime de Moubarak avait stratégiquement utilisé les organisations sans but lucratif dans la consolidation de son pouvoir jusqu'à ce que la révolution de 2011 l'emportât ; tandis que le pouvoir de Mohamed Morsi a mené contre elles un combat implacable.

Le régime en cours (celui d'Abdel Fattah al-Sissi) a aussi limité la liberté d'associations (Ibid., p.309). La loi égyptienne (loi 84) de 2002 sur les associations est, selon l'auteure, l'une des plus restrictives du monde arabe, avec entre autres choses, la surveillance constante des organisations philanthropiques par le ministère égyptien de la Solidarité Sociale, auquel s'ajoute un contrôle strict des dons et de l'aide provenant de l'extérieur. L'État encourage cependant la pratique philanthropique à travers la politique de déduction fiscale. Herrold précise que la religion est la première raison explicative des œuvres philanthropiques dans le pays. Malgré la tendance à la professionnalisation du secteur sans but lucratif et des fondations philanthropiques dans le pays, la majorité des Égyptiens et Égyptiennes continuent, selon l'auteure, de pratiquer une philanthropie traditionnelle, c'est-à-dire, le don sans intermédiaires, mais anonyme.

## **2.2. La philanthropie comme pratique familiale, creuset d'identification, mode de contestation politique et partenarial avec l'État : exemple des clubs Rotary au Kenya**

De son côté, l'étude de Connan (2016) a porté sur la philanthropie rotarienne au Kenya. Il s'agit précisément du Rotary Club de Langata, sis au sud-est de Nairobi au Kenya, lequel a été fondé en 2001 et officialisé en 2002. Sa création est de l'initiative de deux jeunes cousins de la famille des Mugo : « ...une famille très aisée, installée à Nairobi depuis deux générations. » (Ibid., p.133). Les deux jeunes, Edward G. (34 ans) et Alex Nyaga (43ans) sont des entrepreneurs ayant respectivement réussi dans l'architecture et la restauration. Ils ont été conseillés par Harry, métreur (économiste de la construction), père d'Alex et «...membre de très longue date du Rotary Club de Nairobi North »<sup>3</sup>. Ces derniers ont mobilisé une quinzaine de personnes dans leurs réseaux. La particularité du Rotary Club de Langata réside dans son dynamisme, sa capacité à recruter de membres (60), ses levées de fonds. De 1930 à nos jours, l'on compte dans ce pays, 40 Clubs Rotary dont 14 à Nairobi, la capitale.

Dans une perspective générale, l'auteur porte à notre connaissance que l'essor des Clubs de Rotary s'explique par les programmes d'ajustement et donc par la libéralisation des secteurs du pays. Ces Clubs sont des initiatives de l'élite opposée au gouvernement et légitiment leur occupation de l'espace public et l'animation de la vie politique du pays. Les Clubs Rotary ont été de puissants instruments économiques et politiques au profit de l'élite (Kikuyu) qui, à travers leurs coalitions, ont pu porter le libéral Mwai Kibaki au pouvoir en 2002. Le rapport entre le réseau rotarien national et l'État kényan n'en est pas moins délicat. En effet, Connan (2016, p.136) y note un rapport paradoxal « fait d'évitement, de la compétition politique et de ses dérives, mais

---

<sup>3</sup> Ibid.

aussi de mimétisme de ses pratiques de légitimation : la <sup>4</sup>bureaucratie, la taxation et à travers la philanthropie, le service public. »

Spécifiquement, le don circule au sein du Rotary Club de Langatal, entre ses différents membres et est marqué par une socialité et une solidarité qui nous font penser aux entreprises coopératives. Nous dirions qu'il s'agit plus de partage structuré que de don. Il n'en demeure pas moins que les rotariens financent de projets de développement qu'ils jugent primordiaux. Ce faisant, leurs œuvres symbolisent une forme de critique du fonctionnement de l'État kényan (Ibid., p.146). Notons que le don rotarien a une particularité. Il est, selon l'auteur, « un don de compétences. Il procède d'une rationalité gestionnaire, où l'efficacité de l'investissement est d'abord une affaire de normes, de procédures, de contrats, de performance. Il est non discriminant, et en cela s'inscrit d'abord en contraste et en compétition avec le don clientéliste des politiciens. » (Ibid., p.150). Les rotariens sont aussi devenus puissants et incontournables au plan politico-économique. Par exemple, ils ont pu se faire reconnaître comme les courtiers légitimes des politiques et des normes néolibérales à travers le Kenyan Private Sector Alliance, grand syndicat du secteur privé qu'ils ont fondé et qui est l'organe interlocuteur obligé du gouvernement kényan pour l'élaboration de politiques économiques dans le pays.

### 2.3. Une conception non occidentale de la philanthropie : cas de l'Afrique du Sud

Enfin, dans leur étude collective, Mottiar et Ngcoya (2016) analysent la conception autochtone de la philanthropie pratiquée par la communauté *Ubuntu* de la région de KwaZulu-Natal en Afrique du Sud. Ils situent cette philanthropie en lien avec les préconceptions occidentales de la philanthropie, en remettant par là-même en cause, l'idée selon laquelle la pratique de la philanthropie serait d'essence occidentale. Selon ces deux chercheurs, la générosité et l'altruisme sont les motivations qui expliquent la pratique de la philanthropie *Ubuntu*. En effet, les *Ubuntu* considèrent la philanthropie comme un moyen qui permet de concrétiser une humanité commune dans laquelle le donateur et le bénéficiaire, ou si l'on préfère, celui qui donne et celui qui reçoit sont des porteurs mutuels de l'humanité. La conception du monde des *Ubuntu* met l'accent sur l'importance de la communauté, de la solidarité, de la compassion, du partage et de l'interdépendance. La pratique philanthropique des *Ubuntu* est plus horizontale que verticale, au cours de laquelle le donateur et le bénéficiaire se considèrent égaux.

---

<sup>4</sup> Traduction libre.



La pratique de la philanthropie indigène des *Ubuntu* décrite par les deux auteurs se distingue de celle occidentale ou dite professionnelle à maints égards : elle est horizontale, aucune implication d'organismes philanthropiques formels, pas de rapports ni d'évaluations écrites et l'échange n'est jamais immédiatement matériel. Elle est basée sur le principe de la réciprocité, de la coopération et du partage qui sont réalisés pour le bien-être des communautés (Ibid., p.153). Dans la philosophie *Ubuntu*, donner n'est ni un privilège, ni l'œuvre exclusive des riches. Tout le monde donne. Car en donnant, on actualise ou exprime son humanité envers l'autre. À travers leur étude sur la pratique indigène de la philanthropie *Ubuntu*, Mottiar et Ngcoya ont voulu, entre autres choses, mettre l'accent sur le fait que la conception la plus courante, celle occidentale de la philanthropie qui fait directement penser à la forme verticale et à la formule « du haut vers le bas », c'est-à-dire, ce sont les riches qui donnent aux pauvres, et caractérisée par la présence d'intermédiaires et de structures formelles, n'est pas l'unique mode opératoire philanthropique au monde. Les travaux sur la philanthropie indigène ou autochtone sont plus circulaires qu'unidirectionnels, nous disent les auteurs. Ils contribuent au contraire à la pluralité des conceptions, enrichissent l'analyse et la compréhension de cette pratique globalisée.

C'est d'ailleurs la thèse principale de l'ouvrage du sociologue Mati (2017). En effet, dans son travail qui se base sur deux formes de pratiques philanthropiques à savoir le don financier/matériel et le don de temps (le bénévolat non formel; le don de temps mutuel), l'auteur explique son choix par le fait les autres formes de pratiques philanthropiques en Afrique sont absentes dans la littérature académique. Son travail participe de la contribution de la constitution de la littérature sur la philanthropie contemporaine en Afrique. Pour l'auteur, la philanthropie africaine peut conceptuellement être structurée et comprise au regard des sphères de pratiques et des motivations des acteurs. Les sphères de la pratique philanthropique africaine se présentent sous trois formes. La forme informelle ou directe (non formelle ou non-institutionnelle) implique directement le donateur et le donataire; il n'y a ici aucun intermédiaire. La forme institutionnelle ou formelle est pratiquée via l'intermédiation institutionnelle (fondations) la forme hybride (à la fois formelle et non-formelle). Les motivations donnant lieu aux pratiques philanthropiques sont liées à la réciprocité, la solidarité, l'obligation envers (sa) la communauté et la philosophie humaniste africaine de la vie. Ce livre fait principalement ressortir la conception de la philanthropie africaine, une conception différente de celle occidentale. Alors que la conception occidentale de la philanthropie véhicule l'idée que ce sont les plus riches (individus, organisations) qui donnent aux plus pauvres ou aux organismes sans but lucratif (une interprétation verticale de la philanthropie), Mati nous apprend que la conception africaine de la philanthropie réside principalement dans son horizontalité, sans exclure une verticalité. Elle n'est pas à sens unique. Elle prend en compte les dons ou aides aux pairs, ami(e)s, voisin(e)s et s'étend aux parents, aux membres de la famille et aux inconnus. C'est en

ces points que se résume la thèse de Mati qui considère que la conception ou la définition occidentale de la philanthropie est insatisfaisante en contexte africain. L'auteur insiste alors pour une reconceptualisation de la définition ambiante de la philanthropie qui prenne aussi en compte les réalités africaines, voire d'autres régions non-occidentales.

### 3. La philanthropie internationale en Afrique

#### 3.1. La philanthropie comme mode de partenariat public-privé et d'hétéronomie de l'État : exemple de la fondation Carr au Mozambique

Dans son travail, Diallo (2011) part de l'exemple d'un partenariat public-philanthropique débuté en 2008 entre l'État mozambicain et la Fondation Carr, une fondation philanthropique étatsunienne pour la conservation de la biodiversité du parc national de Gorongosa situé au centre du Mozambique. Les organisations internationales, à l'image de la Fondation philanthropique Carr pèsent de leurs poids dans les politiques de conservation de la biodiversité dans le pays, les parcs nationaux ne fonctionnent que grâce à l'aide internationale. Précisément, « en matière de conservation, elles sont présentes, de l'élaboration du paysage réglementaire du secteur jusqu'à la mise en œuvre de projets de restauration d'AC<sup>5</sup> » (Ibid., p.122).

L'auteure y soulève la question de la marge de manœuvre de l'État du Mozambique et donc de sa souveraineté face à l'aide internationale, ici le partenariat avec une Fondation privée étatsunienne. En d'autres termes, il s'agit d'un « accord de cogestion du parc (*Long Term Agreement* - LTA) qui lie l'État et la fondation pour vingt ans autour de deux grands piliers, la conservation de la biodiversité et le développement touristique ». (Ibid., p.123). En cela, l'auteure parle du processus de privatisation de l'action publique au sens d'une prise en charge par des acteurs privés et internationaux de programmes sociaux. L'auteure mobilise la notion d'action publique internationalisée et privatisée pour analyser les données empiriques de son travail.

Via le volet politiques sociales déclinées en retombées financières (20 % des revenus du parc sont à remettre aux communautés vivant près du parc, la zone tampon), les emplois créés par le projet de conservation de la biodiversité du parc, la construction d'écoles et de postes de santé, l'auteure montre que l'État du Mozambique valide une « philanthropie développementaliste » (Ibid., p.129). Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Diallo

---

<sup>5</sup> AC= Aires de Conservation (selon l'auteure).

montre que le parc est géré et financé par la Fondation Carr et l'USAID. L'État du Mozambique est plus présent « ...dans la zone tampon du parc, par l'intermédiaire des administrateurs de districts. » (Ibid., p.133).

Les relations de travail entre les gestionnaires du parc et le pouvoir local ne sont pas sans conflits. Néanmoins, la présence du pouvoir local (district) aux côtés de la Fondation Carr lors de certaines activités, légitimise à la fois le projet du parc et participe de l'autorité de l'État mozambicain. C'est ce qu'exprime l'auteure lorsqu'elle écrit : « le contexte d'extraversion de l'État ne signifie pas sa défaillance ni son retrait. Quoique plus diffus et moins formellement régulateur, il est bien présent, nécessaire à la mise en œuvre des politiques sociales menées par le parc. Et il bénéficie de ces dernières, en étant associé à leur mise en place. » (Ibid., p.135).

### 3.2. McGoey et la Fondation Gates en Afrique

Le travail de Linsey McGoey (2015) est tout aussi important. L'auteure s'interroge si la philanthropie de nos jours, rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Elle répond par l'affirmative, considérant que nombreuses sont les raisons qui expliquent que la forte augmentation de la philanthropie entraîne la hausse des inégalités et l'augmentation de la pauvreté. (Ibid., p.18). Parmi ces nombreuses raisons, McGoey en énumère trois. La première raison est que les dons de bienfaisances privent le Trésor national des recettes fiscales qui pourraient être utilisées pour les politiques de redistribution de la richesse. La deuxième est que la plupart des dons de bienfaisances ne fournissent pas de secours économique aux individus à faible revenu. La troisième raison est que la philanthropie est utilisée pour contourner une forte taxation, pour la protection et l'expansion des actifs, plutôt que pour la redistribution la richesse. (Ibid., pp.18-19).

Dans son ouvrage, la sociologue vise deux objectifs. Premièrement, dans une perspective historique, l'auteure veut démontrer que, contrairement à ce qui est faussement répandu, les approches managériales des actuels philanthrocapitalistes, ne sont pas du tout différentes de celles d'anciens philanthrocapitalistes comme Carnegie et Rockefeller. Cette perspective historique rejoint d'ailleurs le travail de Tournès (2007).

Deuxièmement, elle analyse les ramifications souvent immergées et muettes relatives à la manière dont les dons philanthropiques (en dollars) de nos jours, sont gérés. (Ibi., p.14). Ainsi, dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteure analyse l'influence de la Fondation Bill et Melinda Gates aux États-Unis et au Ghana (Afrique). C'est donc ce deuxième volet de l'analyse qui nous intéresse davantage dans le cadre de cet article. McGoey (2015) y analyse le rôle de la Fondation Gates dans l'agriculture mondiale en général, en Afrique plus spécifiquement, où les efforts d'introduction des semences et fertilisants du géant Monsanto, sur les marchés nationaux, se butent au refus des citoyens et élus africains.

Elle justifie la Fondation Gates comme choix d'analyse parce qu'elle note un manque de travaux critiques sur les activités de la fondation. En effet, cette Fondation privée que McGoey (2015) juge comme étant incontestablement la plus influente au monde, a été, selon elle, objet de très peu de travaux critiques. L'autre raison qui justifie le choix de l'auteure, réside dans le fait qu'aucune autre personnalité publique n'a été aussi influente que Bill Gates dans le changement du discours mondial sur la philanthropie, surtout via l'initiative « *Giving Pledge* » où Gates et Buffett exhortent les autres milliardaires américains à consacrer au moins, 50 % de leurs fortunes aux œuvres de bienfaisance.

Au total, l'œuvre de McGoey (2015), est une analyse critique sur l'efficacité de la priorisation par la fondation Gates, de certains de programmes (en santé principalement) en Afrique, lesquels entraînent une déstabilisation des structures étatiques de santé. Par exemple, l'auteure ne comprend pas pourquoi Gates priorise la polio au Nigeria (dernier pays dans lequel se trouve encore cette maladie) alors que d'importantes masses populaires africaines sont emportées par d'autres maladies. Elle critique le fait qu'au Ghana, il y ait eu une désertion du personnel de santé publique au profit d'ONG et organisations philanthropiques dont les salaires sont plus attrayants que ceux de l'État. En Éthiopie, le personnel contractuel sur base d'un programme en santé gagne plus de trois fois le salaire payé par l'État. Elle rapporte aussi que, dans un hôpital de Malawi, 88 infirmières ont quitté leurs postes pendant 18 mois, parce que tentées par des salaires mieux payés par des ONG. Elle critique aussi la volonté effrénée de la Fondation Gates d'étendre le programme Grande Révolution Verte en Afrique, malgré ses conséquences désastreuses en Inde.

#### 4. Panorama des philanthropes africains

Cette partie repose sur des informations colligées, provenant de sites Internet d'organisations ou de Centres dont des activités sont en rapport avec la philanthropie en Afrique. Elles comprennent également des travaux scientifiques ou non. Ainsi, nos recherches ont permis d'identifier plus d'une dizaine de sites présentant des informations très pertinentes.

Sur le site Internet du journal hebdomadaire sud-africain *Mail & Guardian*, l'article de Manqoba Nxumalo « *The rise of African philanthropy* »<sup>6</sup> posté en avril 2013, contient des informations fort intéressantes sur des philanthropes en Afrique du Sud, au Nigeria, au Zimbabwe. Dans la perspective de l'initiative « *Giving Pledge* » aux États-Unis, le magnat des mines sud-africain, Patrice Motsepe, avait annoncé en 2013 que sa famille était

---

<sup>6</sup> <https://mg.co.za/article/2013-04-26-00-the-rise-of-african-philanthropy>. Page consultée le 06 novembre 2018.

la première, en dehors des États-Unis, à signer cet engagement, ayant promis par là-même, de donner la moitié de l'argent généré par leurs actifs aux pauvres de son pays. L'on pourrait être frappé par l'absence de données chiffrées dans un document semblable à celui de « *Giving Pledge* » de philanthropes africains. Les cultures africaines sont différentes de celles prédominantes dans la sphère philanthropique étatsunienne. Certains philanthropes africains préfèrent, pour diverses raisons, donner dans l'anonymat ou à des causes qui leur tiennent individuellement à cœur. En dehors de Motsepe en Afrique du Sud, il y a le politicien et homme d'affaires Cyril Ramaphosa (actuel Président de l'Afrique du Sud) dont le groupe Shanduka avait fait don, en mars 2013, d'une somme de 100 millions de Rands (l'équivalent<sup>7</sup> de 6 863 435,00 dollars américains) pour soutenir la gratuité dans les écoles publiques. Au Nigeria, Aliko Dangote (homme d'affaires et homme le plus riche de l'Afrique), avait fait un don évalué à 35 millions de dollars américains pour aider ses concitoyens pauvres victimes des inondations de 2012. Il en est de même de Jim Ovia qui avait donné 6.3 millions de dollars américains pour la même cause. Au Zimbabwe, l'homme d'affaires Strive Masiyiwa a créé une fiducie de 6,4 millions de dollars pour parrainer au moins 40 étudiants africains de premier cycle au Morehouse College, sur une période de quatre ans. Ces quelques exemples qui attestent *la montée de la philanthropie africaine* (la traduction libre en français du titre de l'article) ne sont d'une partie visible de l'iceberg symbolisant les œuvres de philanthropes africains. Ce qui est fort frappant, est que, parmi ces noms cités, seulement trois d'entre eux (Dangote, Ovia et Masiyiwa) figurent sur la liste *Top10*<sup>8</sup> des philanthropes africains. En effet, la lecture de cette liste datant de 2014, en dollars américains, se résume comme suit : François Van Niekerk (Afrique du Sud, 170 millions), Alla Grey (Afrique du Sud, 150 millions), Theophilus Danjuma Nigeria, 100 millions), Donald Gordon (Afrique du Sud, 50 millions), Aliko Dangote (Nigeria, 35 millions), Mark Shuttleworth (Afrique du Sud, 20 millions), Jim Ovia (Nigeria, 6.3 millions), Strive Masiyiwa (Zimbabwe, 6.4 millions), Tony Elumelu (Nigeria, 6.3 millions), Arthur Eze (Nigeria, 6.3 millions). L'auteur fait remarquer l'absence de femme dans cette liste *Top10*.

Sur *Financial Times*<sup>9</sup>, l'on peut, entre autres choses, lire que la montée de la classe riche africaine est synonyme de changement de l'intérieur. Toute chose qui fait que ces riches donateurs africains auront leurs mots à dire chaque fois qu'il sera question de l'aide internationale pour l'Afrique. C'est dans cette même perspective que

---

<sup>7</sup> [https://www.google.com/search?q=concertisseur+de+devise&rlz=1C1GGRV\\_enCA753CA753&oq=concertisseur+de+devise&aqs=chrome..69i57j0l5.3933j1j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8](https://www.google.com/search?q=concertisseur+de+devise&rlz=1C1GGRV_enCA753CA753&oq=concertisseur+de+devise&aqs=chrome..69i57j0l5.3933j1j7&sourceid=chrome&ie=UTF-8) Page consultée le 24 décembre 2018.

<sup>8</sup> <http://www.irinnews.org/feature/2014/04/11>. Page consultée le 09 novembre 2018.

<sup>9</sup> <https://www.ft.com/reports/african-philanthropy>. Page consultée le 06 novembre 2018.

s'inscrit aussi l'article sur Solomé Lemma, publié par *The Guardian*<sup>10</sup>. Cette femme très active (directrice exécutive) dans l'Organisation de l'aide de la Diaspora Africaine, voudrait changer l'image que les autres ont de la philanthropie africaine, à travers une responsabilisation philanthropique des Africains de la Diaspora. En effet, elle considère que malgré son volume de plus en plus considérable, l'aide de la Diaspora africaine à l'Afrique n'est pas adéquatement présente dans la sphère du développement et de la philanthropie. Elle insiste aussi pour une synergie des actions et des stratégies de la Diaspora et des philanthropes locaux. De même, le *Magazine Forbes*<sup>11</sup>, parlant de l'émergence de philanthropes africains, précise, d'une part, que la philanthropie n'est pas une nouveauté dans les sociétés africaines, que la réciprocité et les dons y sont des pratiques séculaires qui se manifestent indépendamment du statut socio-économique. D'un autre côté, les dons monétaires de la diaspora africaine sont évalués à 52 milliards de dollars américains, chaque année.

Dans son article<sup>12</sup> publié en septembre 2016 sur le site Internet du magazine *Alliance for philanthropy and social investment worldwide*, Bhekinkosi Moyo mettait l'accent sur la nouvelle ère de la philanthropie en Afrique. En effet, l'auteur nous informe que l'importance n'était pas accordée dans les processus formels et gouvernementaux. Quand il s'agissait pour les pouvoirs publics africains, de faire allusion aux organisations philanthropiques, surtout les fondations internationales, c'était dans le sens de les voir comme d'instruments occidentaux subversifs ou déstabilisateurs de leurs régimes. Ceci, parce que bon nombre de fondations avaient historiquement supporté les Organisations de la Société Civile (OSC) pour la bonne gouvernance, les droits humains, l'éradication de la pauvreté, le développement économique, les élections. Des actions qui font que les citoyens exigent plus de leurs dirigeants, dont l'obligation de rendre compte. Mais, dans sa nouvelle ère, la philanthropie africaine commence à jouer un rôle central dans les questions de développement et est de plus en plus impliqué dans les processus politiques nationaux. De plus, les dons philanthropiques des fondations états-uniennes (sans compter celles d'autres régions du monde et africaines) à 36 pays des 54 que compte l'Afrique, sont passés de 289 millions de dollars en 2002, à 1.46 milliards de dollars en 2012. Parmi ces dons philanthropiques à l'Afrique, celui de la Fondation Gates, à elle seule, est évalué à 71% du total. La nouvelle ère de la philanthropie, c'est aussi et surtout, son rôle de plus en plus prépondérant dans le financement du

---

<sup>10</sup> Salomé Lemma, « African Philanthropy, the new drivers of development » sur <https://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2014/may/07/africa-diaspora-philanthropy-development>. Page consultée le 06 novembre 2018.

<sup>11</sup> <https://www.forbes.com/sites/skollworldforum/2014/02/21/the-emergence-of-african-philanthropists/#414a69a850e6> . Page consultée le 06 novembre 2018.

<sup>12</sup> Bhekinkosi Moyo, « A new era for African philanthropy » sur <https://www.alliancemagazine.org/feature/a-new-era-for-african-philanthropy/> . Page consultée le 08 novembre 2018.

développement. En définitive, l'auteur insiste sur le fait que, pour sa pérennité, la vigilance de la philanthropie dans ses partenariats avec les gouvernements, est de mise.

Sur son site Internet, la Plateforme<sup>13</sup> de la Philanthropie pour les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour 2030, précise être en partenariat avec des Fondations philanthropiques et autres dans la mobilisation des ressources et les exhorte à cadrer leurs différents programmes/projets avec les ODD. La plateforme considère les organismes philanthropiques comme des acteurs incontournables, non seulement dans la mobilisation de sommes devant combler le déficit 2.5 trillions de dollars américains de financement des ODD mais aussi pour les atteindre. En Afrique, la Plateforme est active au Ghana, au Kenya et en Zambie.

Finissons cette partie, en précisant que, parmi les fondations et organisations philanthropiques d'initiatives africaines, la Fondation Mo Ibrahim, le TrustAfrica et l'African Women'S Development Fund (AWDF), sont les exemples les plus souvent cités. (Plewes, 2008, p.6).

---

<sup>13</sup> <https://www.sdgphilanthropy.org/> . Page consultée le 06 novembre 2018.

## Conclusion

Ce travail a permis de mettre à jour deux grandes dimensions de la pratique de la philanthropie sur le continent africain: la dimension nationale d'une part et celle internationale de l'autre.

Toute proportion gardée, les différents travaux et les autres sources d'informations sur la philanthropie en Afrique démontrent clairement la présence d'une pratique tant ancienne que moderne. Dans ce sens, le présent article se présente comme un *vade-mecum* modeste utile pour de futures recherches. Futures recherches qui permettront de répondre véritablement à deux préoccupations. Premièrement, il est à noter que la recherche anglophone sur la philanthropie en Afrique est plus développée, alors que les travaux francophones sont encore embryonnaires. Deuxièmement, et s'agissant de la philanthropie internationale en Afrique, ce sont des fondations américaines qui ont fait l'objet de recherches. N'y a-t-il pas d'autres fondations d'autres pays étrangers qui interviennent en Afrique ? Ces deux constats constituent d'intéressantes pistes de recherches et de partenariats scientifiques à explorer.

En plus de ces deux constats, une chose est claire : la philanthropie internationale en Afrique n'est pas l'œuvre exclusive de fondations « étrangères » occidentales ou autres. La philanthropie diasporique s'inscrit dans une large mesure dans cette perspective.

Enfin, dans un monde de plus en plus globalisé, l'*e-philanthropie* présente d'importants enjeux pour l'Afrique, enjeux tributaires de la couverture Internet et de son accès sur ledit continent.



## Références

- Benamouzig, D., Bergeron, H. et Segret, A. (2015). *Revue de littérature. Philanthropie*. Paris, France : Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques, Sciences Po.
- Connan, D. (2016). Une réinvention de la différence élitare : un Rotary Club dans le Kenya de Mwai Kibaki. *Critique internationale*, 4(73), 133-155. doi 10.3917/crii.073.0133.
- David, T., Tournès, L. (2014). Introduction. Les philanthropies : un objet d'histoire transnationale , *Monde(s)* 2014/2 (N° 6), p. 7-22. DOI 10.3917/mond.142.0006
- Diallo, R. (2011). Vers une gouvernance privatisée et internationalisée de la conservation. Étude de cas autour du « partenariat public-philanthropique » du parc national de Gorongosa, au Mozambique. *Lien social et Politiques*, (65), 121–137. doi:10.7202/1006029ar.
- Grady, H. (2014). *Philanthropy as an Emerging Contributor to Development Cooperation*, New York, United Nations for Development Programme
- Herrold, C. (2015). Giving in Egypt: Evolving Charitable Traditions in a Changing Political Economy. Dans Wiepking, P. et Handy, F. (dirs.), *The Palgrave Handbook of Global Philanthropy* (p.307-315). London, England: Palgrave Macmilan.
- Jung, T., Phillips, S. D. et Harrow, J. (dirs.), (2016). *The Routledge Companion to Philanthropy* . London, England : Taylor and Francis.
- Lambelet, A. (2014). *La Philanthropie*. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Lambelet, A. (2017). « La philanthropie : usages du terme et enjeux de luttes ». *ethnographiques.org*, Numéro 34 - juin 2017.
- McGOEY, L. (2015). *No Such Thing as a Free Gift. The Gates Foundation and the Price of Philanthropy*, London, Verso.
- Mottiar, S. et Ngcoya, M. (2016). Indigenous philanthropy: Challenging Western preconceptions. Dans Jung, T., Phillips, S. D. et Harrow, J. (dirs.), *The Routledge Companion to Philanthropy* (p.151-161). London, Taylor and Francis.
- Mati, J., M. (2017). *Philanthropy in Contemporary Africa. A Review*, Leiden, Brill.

Nestor, J. (2016). *Un don doit-il être gratuit? solidarité et philanthropie*, Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.

Plewes, B. (2008). *Global Philanthropy and International Cooperation: A Guide to Trends and Issues*, Ottawa, Canadian Council for International Co-operation.

Tournès, L. (2007). La fondation Rockefeller et la naissance de l'universalisme philanthropique américain. *Critique internationale* 2007/2 (n° 35), p. 173-197. DOI 10.3917/cii.035.0173

Wiepking, P. et Handy, F. (dirs.), (2015). *The Palgrave Handbook of Global Philanthropy*. London, Palgrave Macmillan.

